

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 11 juillet 2025</b>	<b>N° 2025-350</b>

Convocation du 4 juillet 2025

Aujourd'hui vendredi 11 juillet 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, M. Didier CUGY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Gérard CHAUSSET  
Mme Laure CURVALE à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Daphné GAUSSENS à M. Gwénaél LAMARQUE  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE  
M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT  
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250711-lmc1109314-DE-1-1 Date de télétransmission : 17/07/2025 Date de réception préfecture : 17/07/2025 Publié : 17/07/2025
--

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 11 juillet 2025</b>	<i>Délibération</i>
		<b>N° 2025-350</b>

---

## **Appel à projets sur le territoire économique Bordeaux Inno Campus Grand-Bersol - Programme 1 million d'arbres - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole, avec le programme « plantons 1 Million d'arbres » voté en janvier 2021, propose des aides financières et techniques pour végétaliser les terrains des communes, des bailleurs sociaux et copropriétaires, des agriculteurs, des associations, et fait des dons d'arbres aux particuliers. Pour les entreprises, un conseil gratuit est possible sur demande ainsi que la signature d'une charte d'adhésion au programme.

Voté en novembre 2021, le schéma de développement économique de la Métropole, faisant de la transition écologique et de la capacité d'innover un de ses axes principaux, préconise notamment d'accompagner et d'embarquer les entreprises dans le programme 1 Million d'arbres.

Après quelques années d'expérience, malgré la réussite globale du programme 1 Million d'arbres avec plus de 600 000 arbres et arbustes depuis 2020, peu de plantations sur le foncier économique sont constatées.

La végétalisation des zones d'activité est pourtant un enjeu important : ces zones couvrent près de 14% des espaces urbains de la métropole et sont parmi ses principaux îlots de chaleur. La superficie concernée offre un grand potentiel de renaturation. Par ailleurs, l'évolution des sites économiques doit être encouragée pour les adapter aux effets du changement climatique, les rendre plus agréables et attractifs et ainsi préparer le territoire économique de demain.

### **1. Un appel à projets expérimental pour végétaliser une zone d'activités : BIC Grand-Bersol dans l'opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Inno Campus**

Afin de concrétiser les orientations du schéma de développement économique et du programme « plantons 1 Million d'arbres », il est proposé d'expérimenter un dispositif sous la forme d'un appel à projets pour un soutien actif à la végétalisation sur un territoire donné.

Le site expérimental proposé est le territoire économique du Grand-Bersol, au sein de l'OIM Bordeaux Inno Campus.

Situé sur les communes de Pessac et Gradignan, il s'étend sur 459 hectares. Cet ensemble de 11 zones d'activités économiques, fort des quelques 900 établissements publics et privés, fait partie de l'opération d'aménagement BIC Extra-rocade qui prévoit le développement de 400 000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise avec un objectif de création de 8 800 emplois et de 850 logements à horizon 2035.

Sur cette opération, Bordeaux Métropole investit 190 millions d'euros pour la régénération urbaine du territoire, à travers l'aménagement des espaces publics et l'achat de foncier en vue d'opérations immobilières majoritairement à destination économique.

Plus particulièrement, le Grand-Bersol est confronté à un enjeu prégnant de désartificialisation et renaturation, afin de reconstituer des trames vertes à reconnecter au grand territoire, de résorber l'effet d'îlot de chaleur à grande échelle et restaurer la biodiversité. C'est pourquoi le plan-guide de l'opération d'aménagement compte la végétalisation dans ses axes majeurs afin de constituer un macro-bocage urbain :

- D'une part sur les espaces publics, grâce aux requalifications ambitieuses portées par Bordeaux Métropole et à son action de plantation en accompagnement du développement des modes de déplacements actifs,
- D'autre part sur les espaces privés, grâce à la constitution de marges de recul plantées au contact du domaine public et à la création de lisières végétales co-construites entre parcelles voisines.

Les parcelles sur lesquelles sont mis en œuvre des projets immobiliers doivent naturellement décliner les principes d'aménagement prévus en plan-guide, ce dont s'assure l'atelier de projet BIC qui regroupe Bordeaux Métropole, les communes et la maîtrise d'œuvre urbaine.

En revanche, les parcelles privées qui ne font pas l'objet de projets, tout en constituant une cible déterminante pour la concrétisation du projet urbain et la transformation des zones d'activités, restent difficiles à travailler en l'absence d'un dispositif d'animation dédié, lisible et incitatif.

La plantation d'arbres y est en effet tributaire de l'initiative des propriétaires et/ou occupants, de leur sensibilité au sujet, de leur intérêt à agir, ou de leurs moyens. Les PME (18% des entreprises pour 56% des emplois) et TPE (77% des établissements pour 19% des emplois) qui composent majoritairement le tissu économique du Grand-Bersol expriment un besoin clair d'accompagnement, en ingénierie comme en financement, pour engager la transition écologique de leurs sites et participer à l'ambition métropolitaine de végétalisation, telle que prévue au plan- guide.

C'est pourquoi un appel à projets au titre du Million d'arbres apparaît comme un levier de mobilisation déterminant sur le Grand-Bersol, pour favoriser le passage à l'acte, accélérer la transformation et le rafraîchissement du territoire.

L'existence d'un plan-guide et de principes d'aménagement déjà définis, à décliner à la parcelle, ainsi que la présence d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et le dispositif d'ateliers, permettant l'accompagnement opérationnel des porteurs de projet, sont de nature à garantir l'efficacité d'un tel appel à projets et la pertinence des réalisations qui en découleront.

## **2. Les modalités de l'appel à projets**

### **- Objet :**

Il s'agit d'accompagner les établissements économiques à la réalisation de plantations à vocation écologique pour apporter de la fraîcheur et de la qualité de vie sur du foncier privé, dans le respect des orientations du plan-guide de l'OIM BIC Extra-rocade.

### **- Destination :**

Toutes les entreprises privées propriétaires occupantes ou exploitantes avec accord du propriétaire, ainsi que les établissements publics, pourront candidater, dans la limite de leur implantation sur le périmètre du Grand-Bersol.

Cet appel à projets vise à accompagner la végétalisation de sites privés hors opérations immobilières. Il n'est donc pas ouvert aux sites faisant l'objet d'un projet immobilier en cours.

### **- Mise en œuvre et calendrier :**

L'appel sera lancé en juillet et les candidatures seront recevables jusqu'au 31 octobre 2025 selon les modalités présentées en annexe à la présente délibération.

Les candidats sélectionnés et aidés techniquement pourront alors déposer une demande de subvention qui sera instruite par les services de Bordeaux Métropole pour proposer au vote du Conseil des décisions d'attribution avant septembre 2026 afin de préparer les plantations de la saison 2026/27.

Les opérations seront assurées directement par les lauréats.

- **Budget :**

L'accompagnement technique sera assuré par le paysagiste du groupement de maîtrise d'œuvre urbaine du projet d'aménagement BIC extra rocade sur les crédits de l'OIM Bordeaux Inno Campus.

Un montant total de 300 000€ sera alloué pour les subventions aux travaux, avec un maximum de 30 000€ par parcelle, garantissant ainsi la plantation d'au moins une dizaine de parcelles. Ces subventions seront versées sur les crédits du programme « planton 1 million d'arbres ».

Elles seront accordées avec un taux d'aide de 40 % pour les projets isolés et de 50% pour les projets groupés. Elles s'appliqueront sur le montant des travaux de plantations, y compris la désimperméabilisation nécessaire, et intégreront l'entretien sur une période de confortement de 3 ans après plantation.

**3. L'évaluation de l'appel à projets :**

Cette première édition expérimentale sera évaluée à l'issue des plantations en 2027 afin d'améliorer l'organisation de potentiels appels ultérieurs pour la végétalisation d'autres zones d'activités.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération 2021-65 de mise en œuvre du programme 1 million d'arbres du 29 janvier 2021

**VU** la délibération 2021-603 approuvant le schéma de développement économique métropolitain du 25 novembre 2021

**VU** la délibération du conseil métropolitain n°2022-25 en date du 28 janvier 2022 approuvant la déclaration de projet de l'opération BIC Extra-rocade,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le développement de la végétalisation des zones d'activités est un objectif de la Métropole et que le territoire du Grand-Bersol présente toutes les caractéristiques pertinentes au sein d'une OIM territoire d'expérimentation pour tester un dispositif dédié aux entreprises,

**DECIDE**

**Article unique :** d'instaurer un appel à projets expérimental pour favoriser la végétalisation du territoire économique du Grand-Bersol dans les termes décrits dans le présent rapport de présentation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 11 juillet 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------